

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Inauguration d'aménagements au parc écotouristique de la MRC des Laurentides

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 27 mai 2017 – C'est avec joie qu'AGIR pour la Diable annonce l'achèvement du projet « Restauration et mise en valeur d'habitats naturels au parc écotouristique de la MRC des Laurentides » sur le site enchanteur de l'ancienne pisciculture gouvernementale de Saint-Faustin-Lac-Carré.

Grâce à la contribution financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement de 17 700 \$, AGIR pour la Diable a restauré 1,6 km de sentier et installé six panneaux d'interprétation dans le parc écotouristique de la MRC des Laurentides, site d'une valeur exceptionnelle pour son patrimoine historique, naturel et culturel.

Il s'agit d'une ancienne pisciculture, fermée en 1992, dont les bâtiments et les bassins sont toujours en place. D'une superficie de 90 ha, le terrain abrite une forêt mixte, des cours d'eau et des milieux humides. Depuis l'arrêt des activités piscicoles, les sentiers avaient été envahis par la végétation et le milieu naturel s'était beaucoup dégradé : piétinement des rives, accumulation des déchets au sol, sites de feux de camp actifs et vandalisme.

Dans le but de protéger les divers habitats naturels et d'améliorer l'accès aux résidents, aux villégiateurs et aux touristes de la région des Laurentides, il devenait impératif qu'on effectue des aménagements, dans le respect des normes environnementales. Ainsi, le sentier riverain du ruisseau du Barrage a été dégagé et reconfiguré. Des passerelles et des ponceaux ont été ajoutés de manière à limiter le piétinement de même qu'à maximiser la protection des cours d'eau et des espèces floristiques d'intérêt. Des haltes ont été aménagées pour concentrer les visiteurs à un point d'observation et ainsi minimiser l'impact sur le milieu. Le réseau de sentier, qui faisait 1,6 km à l'origine, a été prolongé de 400 m grâce à l'aide du Pacte rural et de 1,3 km de sentier étroit par Gourmet Sauvage. Avec l'ajout des boucles supplémentaires, les visiteurs ont maintenant accès à 3,3 km de sentiers et peuvent découvrir une plus grande variété de points d'intérêt.

Le projet, par l'ajout de panneaux d'interprétation, a notamment pour objectif de sensibiliser les utilisateurs du parc à la protection et à la valorisation des écosystèmes naturels et de la ressource eau, particulièrement pour le sentier du ruisseau du Barrage et des milieux humides associés. « La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a décidé d'appuyer ce projet parce qu'il vise la protection d'écosystèmes fragiles et reflète le désir de la collectivité de gérer son environnement de façon responsable », souligne Carlo Gagliardi, directeur général de la Fondation.

Outre les 17 700 \$ consentis par la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, le Pacte rural a ajouté 7 500 \$ au projet. AGIR a reçu l'appui financier de la Ville de Mont-Tremblant et de la Station Mont Tremblant. Il est à noter que ce projet a été bonifié de 12 000 \$ par AGIR pour la Diable. L'organisme Parc écotouristique de la MRC des Laurentides (PÉMRCL), la municipalité régionale de comté des Laurentides (MRC des Laurentides), Gourmet Sauvage, le Groupe Crête et l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) ont quant à eux contribué en nature au projet par leur implication bénévole et matérielle, permettant la réalisation d'un projet dont la valeur totale est estimée à 47 200 \$.

AGIR pour la Diable profite de l'occasion pour souligner le mois de l'arbre et de la forêt en procédant à une distribution gratuite d'arbres d'essences indigènes. Afin, entre autres, de maximiser le succès de plantation, AGIR et Arbori-tech offrent, sous forme d'atelier et de démonstrations, de l'information sur les techniques à utiliser pour entretenir les arbres jeunes ou vieux. De plus, une visite guidée des sentiers est à l'horaire pour expliquer le projet. AGIR invite les citoyens à venir pique-niquer en famille.

AGIR pour la Diable est un organisme de bassin versant dont la mission est de promouvoir et de faciliter la gestion durable de la rivière du Diable ainsi que des cours d'eau et des plans d'eau qui lui sont rattachés. Fondé en 2005 par des acteurs socioéconomiques et municipaux de la région de Mont-Tremblant, l'organisme réalise sa mission en accomplissant trois mandats principaux :

COMMUNIQUÉ

1. Coordonner la concertation entre les divers usagers du bassin versant.
2. Enrichir les connaissances actuelles sur le bassin versant.
3. Sensibiliser la population à l'importance de préserver les ressources en eau.

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement** soutient les organismes qui œuvrent concrètement à la protection, à la restauration et à la conservation des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2016, la Fondation a accordé 14,1 millions de dollars à 256 projets mis en œuvre dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à un peu plus de 46 millions de dollars. Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, visitez le www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

Pour renseignements :

AGIR pour la Diable
Stéphan Perreault, coordonnateur
Tél. : 819 425-4749
Courriel : projets@agirpouurladiable.org

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
Tél. : 514 289-5384
Courriel : fondation-environnement@hydro.qc.ca